

## Circulation, stationnement et sécurité



**Stationnement et circulation interdits** place Charles de Gaulle le vendredi 27 juin 2025 à partir de 13h jusqu'à 4h du matin le samedi 28 juin 2025

**Stationnement interdit** le vendredi 27 juin 2025 à partir de 17h jusqu'à 4h du matin le samedi 28 juin 2025 **et circulation interdite** le vendredi 27 juin 2025 à partir de 19h jusqu'à 4h du matin le samedi 28 juin 2025 : rue du Chatelier, place Jean XXIII, rue du Marché, rue du Comte d'Andigné, rue du Champ de Foire, impasse de la Motte, rue St Gatien, quai d'Anjou, rue de l'Ourelière, rue Georges Clémenceau, avenue des Acacias, rue Octave Hamelin, rue du général Leclerc (portion allant du pont jusqu'à l'intersection avec la rue Godard Faultrier), rue du Canal, rue Pierre Boisard, rue du Cormeau, place de l'Eglise, square des Villes Jumelées.

**Routes barrées et fermées à la circulation** le vendredi 27 juin 2025 à partir de 19h jusqu'à 4h du matin le samedi 28 juin 2025